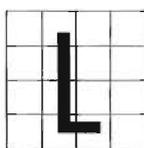
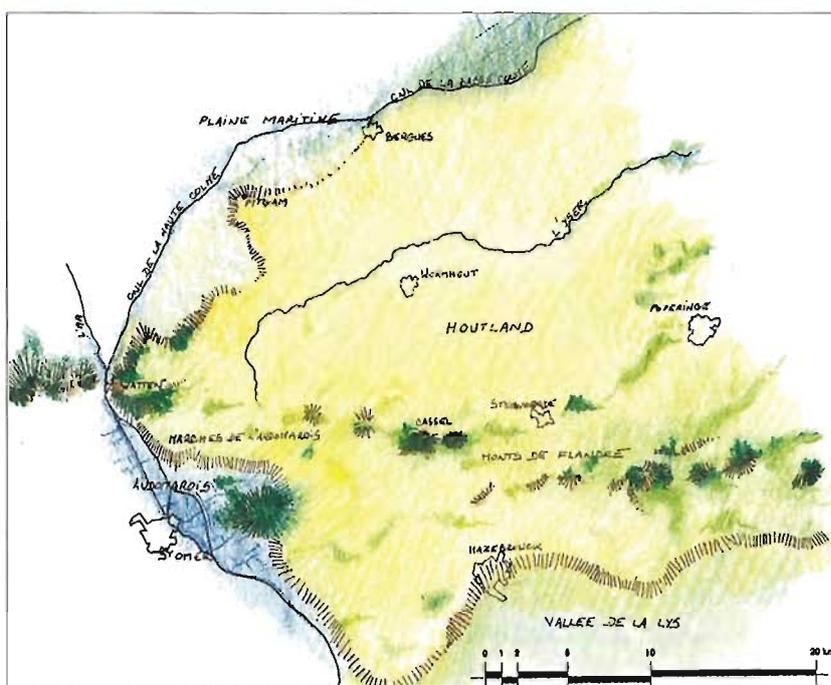


Grand Pays : **La Flandre**

Fiche des Grands Paysages **La Flandre intérieure**



e Grand Paysage de la Flandre intérieure se revendique comme le territoire archétypal du pays flamand. Ce territoire se présente comme un léger bossellement de terrains constitués par la clyte, argile des Flandres. Le nom de Flandre évoque le plat-pays, mais la réalité offre aux promeneurs une vaste ondulation souple et agraire où les panoramas s'enchaînent d'une bosse à une autre sur un horizon de ciels mouvants et de terres travaillées : le contact avec la plaine de la Lys au sud et la plaine maritime au nord se réalise dans des situations de surplomb de quelques vingt mètres. Différences d'altitudes dérisoires pour qui n'est pas du Nord mais qui prend ici les dimensions d'une richesse paysagère insoupçonnée. Le passage d'un Grand Paysage à l'autre s'opère donc dans la soudaineté du franchissement des "talus". Néanmoins à l'est de Bergues, aux alentours d'Hondschoote, la situation est différente, la transition s'opère tout aussi brutalement par le passage du canal de la Basse Colme, alors que le gradient topographique est imperceptible. C'est aussi un pays très habité : partout des fermes isolées et des bourgs repérables à distance par leur clocher et leur beffroi. La forêt est inconnue et le bois seulement une composante paysagère de l'horizon aux confins de l'Houtland français. On retrouve les boisements aux sommets des monts à l'est et aux sommets des escarpements dominant le marais audomarois et les polders de l'ancien estuaire de l'Aa à l'ouest. Il faut aujourd'hui admettre que le mythe de "la Flandre boisée"

est devenu obsolète, et c'est plus souvent un paysage amorçant une sénescence des structures végétales que l'on peut contempler. Les abords de fermes isolées sont à ce titre riches d'enseignements. La Flandre est aussi le territoire qu'empruntent les routes et les chemins de fer menant de la métropole à la mer en reprenant parfois la direction des voies romaines venant de Cassel. Ce sont

des axes de lecture essentiels du paysage agraire. Les grandes infrastructures, comme le T.G.V. et l'autoroute reliant Dunkerque à Lille, induisent un compartimentage du territoire par les entraves tant visuelles que physiques qu'elles imposent.

L'Houtland, les Monts de Flandre et les Marches de l'Audomarois forment les trois entités paysagères de ce Grand Paysage flamand.

■ Entité paysagère des Monts de Flandre

Chevauchant la frontière au sud-ouest d'Ypres, un amas de petits reliefs - Mont Kemmel, Mont Rouge, Mont de Boeschepe, Mont Noir, etc. - élanse vers le nord-ouest une ligne de petites éminences topographiques comme autant d'îlots sur une mer à la houle contenue.

Ce sont les témoins patents de l'histoire géologique de la contrée. Les strates de sol, méticuleusement empilées, nous sont rendues lisibles par la nature de la végétation qui y prospère. Les boisements

sommitaux ne font qu'accroître leur relative altitude. Depuis les bas plateaux, ces monts constituent des points de repères privilégiés dans les lointains. Ils se mutent en belvédères formidables sur l'étendue de l'Houtland et de la plaine de la Lys. Le Mont Cassel et son acolyte boisé, le Mont des Récollets, sont encore plus étonnants dans le dialogue qu'ils entretiennent avec la plaine. L'autoroute les a définitivement coupés de leurs congénères frontaliers.

■ Entité paysagère des Marches de l'Audomarois

L'extrémité sud-ouest de la Flandre intérieure présente une modification du paysage qui peut facilement passer inaperçue, à l'œil peu exercé.

Avant de s'affaisser dans la vallée de l'Aa et la dépression du Neuffossé, les ondolements topographiques se dynamisent - Wintersberg : 73 m., Clairmarais : 58 m. Mais la physionomie particulière résulte en grande partie de la présence beaucoup plus forte des bois. Ils occupent le sommet

et les pentes de ces petites collines et créent les conditions d'un paysage plus cloisonné et moins ouvert.

Le type d'habitat rural traditionnel laisse encore une large place à de petites chaumières. La proximité des pôles industriels d'Arques et d'Aire a entraîné la mutation de nombreux villages en entités résidentielles. Les bois et les vastes panoramas sur l'Artois sont certainement les moteurs de cette appropriation du territoire.

■ Entité paysagère de l'Houtland Intérieur

C'est en superficie l'entité la plus représentative de la Flandre. Elle est en vérité indissociable de celle des Monts par les rapports de "voyant-vu" qui les lient.

Les remembrements et les modifications des pratiques culturales ont placé le traditionnel système de haies brise-vent, qui marquait si fortement le paysage, dans une situation de grande précarité. Ça et là des lignes arbustives organisent encore le terroir et accusent le parcellaire. Les arbres de grand développement, tels le chêne ou le frêne, montrent souvent des signes de sénescence. La relève ne semble pas assurée tant sur les domaines privés que publics. Il en résulte

une ouverture de plus en plus grande des champs visuels et un contact de plus en plus direct entre architectures et parcelles agricoles. Les caractères paysagers varient d'une ferme à l'autre, montrant l'absence d'une stratégie globale sur le paysage. Le contraste s'affirme donc entre le paysage agricole et les bourgs très minéraux avec beffroi et "grand' place". Ces territoires sont devenus des entités que l'on traverse sans réellement pouvoir appréhender les subtilités de la topographie : l'Yser et les multiples becques sillonnant la campagne ne participent guère à l'enrichissement des ambiances paysagères.